



Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU VENDREDI 1^{er} décembre 2023

Présents : Robert BLOT, Chantal AUMERSIER, Régine LEQUESNE, Patrice CHARLET, Pascal LE GUELLEC, Bruno MALLET, Nicolas VARNIERE, Frédéric VAUTIER.

Absent excusé : Gilbert NICOLAS

La séance est ouverte par le Président à 20h15

Secrétariat



Validation du dernier PV du Comité Directeur

Pour : 7 Abstention : 1 Contre : 0



Dates des réunions du CD en 2024

Samedi 27 janvier 2024 (matin). Vendredi 29 mars. Vendredi 7 juin. Samedi 5 octobre (matin).
Vendredi 29 novembre.



Préparation de l'AG du 27 janvier 2024

Le Secrétaire Général vient d'envoyer les invitations aux structures. Les autres documents suivront en fonction du calendrier prévu dans les statuts et le règlement intérieur.



Les labels

La campagne est terminée.

Avec un peu de mal pour quelques clubs et toujours des problèmes avec la FFTA.

Si certains ont abandonné la procédure en cours de route, Nicolas a validé 2 structures.

Reste maintenant la validation au niveau du CR puis de la FFTA pour un résultat en début 2024.

Nicolas a noté le fait que beaucoup de structures ne mettent pas à jour certaines informations comme par exemple les lieux de pratique. Ces absences sont pénalisantes dans les critères pour l'attribution d'une certification et du label.

Un rappel des consignes sera effectué le jour de l'AG.

Finances



Situation du compte principal et du livret

Le solde du compte principal à ce jour est de 23 146.99 €. Celui du livret de 11 840.29 €



Les récompenses pour les podiums sur les Championnats de France, Europe et Monde

11 mois après la dernière distribution, il reste toujours des chèques non débités.

Il est proposé de modifier les règles concernant l'attribution des récompenses avec une mise en application dès cette saison 2023/2024.

- Pour les archer-e-s pouvant prétendre à un chèque pour un (des) podium(s) dans les disciplines Salle et TAE il y aura désormais l'obligation d'avoir participé à au moins 3 concours organisés au sein du CD76.
- Pour les archer-e-s pouvant prétendre à un chèque pour un (des) podium(s) dans les disciplines Parcours il y aura désormais l'obligation d'avoir participé à au moins 2 concours organisés au sein du CD76.

(Une dérogation sera accordée pour les archer-e-s qui sont également des arbitres dans les disciplines parcours).

- L'archer-e devra être en possession d'une licence dans l'une des 36 structures du CD76 au 31 décembre précédant la tenue de l'Assemblée Générale.

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

Pour rappel PV du 6 octobre 2024

« le CD décide, et ce dès la prochaine AG de janvier 2024 à Yerville, d'appliquer à la lettre la consigne écrite dans le tableau des aides du CD (consultable sur le site internet) à savoir que la remise du chèque ne peut être effectuée qu'à la seule condition de la présence du bénéficiaire à l'AG.

Le tableau des bénéficiaires est joint au présent PV, charge aux responsables des structures de prévenir dès à présent les archères et archers de cette mesure. »



Avis de recherche

Stéphane PETTE, notre vérificateur aux comptes, avait fait savoir à l'occasion de la dernière Assemblée Générale qu'il ne souhaitait prolonger au-delà de celle de janvier 2024.

Le CD76 lance donc un appel afin de pourvoir à son remplacement.

Si vous avez des interrogations concernant ce poste, vous pouvez contacter les membres de la Commission des Finances (adresses sur le site du CD76, onglet « Le Comité » rubrique « vos correspondants »)

Commission Sportive et Parcours



Calendrier saison estivale 2023 / 2024

La campagne des inscriptions au calendrier extérieur 2024 est close depuis le 17 novembre.

La Commission remercie l'ensemble des clubs car pour la première fois depuis fort longtemps il n'y a pas eu le moindre problème dans le positionnement des compétitions ainsi que dans la saisie des concours dans les délais.

Le seul bémol dans les inscriptions venant d'un manque de communication de la FFTA sur l'ouverture des concours aux archer-e-s « para ».

Les rectifications sont actées et l'ensemble du calendrier a été validé.



Championnats Départementaux sur la saison estivale 2023/2024

Le CD décide à l'unanimité d'attribuer les Championnats Départementaux à :

Préaux pour le Nature le 21 avril 2024

Rouen Roy Guillaume pour le 3D le 23 juin 2024

Yvetot pour le TAE/DN le 26 mai 2024

Saint Valery en Caux pour le TAE/DI les 15 et 16 juin 2024

Aumale pour le Beursault



Challenge du CD76

Saint martin en Campagne le dimanche 10 mars

Le classement est régulièrement publié sur le site internet du CD76.

Comme indiqué dans la dernière « news » vous pouvez dès à présent procéder à votre préinscription et ce, même si votre structure n'est pas dans les 12, il peut y avoir des forfaits.



Championnat de Normandie par équipes de clubs

Flers (61) le samedi 10 février

Là aussi le classement est régulièrement publié sur le site du CD76 et là aussi comme indiqué dans la « news » merci de commencer à réfléchir à votre éventuelle participation à la finale afin de ne pas se retrouver dans la même situation que l'an passé. Le délai pour donner la liste des équipes au Comité Régional étant très court.



Championnats Jeunes et Adultes en salle

Jeunes à Luneray le 28 janvier, Adultes à Epouville les 3 et 4 février

Toutes les informations (classements, mandats et Inscript'Arc) sont sur le site du CD76, onglet « Com° Sportive », « rubrique « Championnats Départementaux 2024 ».

Le dernier concours sélectif pour les Jeunes sera celui d'Offranville et celui de Plateau Est pour les Adultes.

Les quotas provisoires seront publiés fin décembre et les définitifs quelques jours avant les Championnats.



Interdep

Merville (14) le dimanche 3 mars

Le principe adopté lors de la dernière édition concernant la composition des équipes est maintenu.

Concernant le déplacement, le CD décide d'attribuer la somme de 30€ par voiture.

Le covoiturage dans la mesure du possible est fortement conseillé.



TAE

Les Commissions Jeunes/Formation et Sportive proposent la création d'une compétition dédiée aux jeunes et aux adultes débutants ainsi qu'aux adultes possédant la licence « pratique en club ».

Celle-ci se tiendra le samedi 25 mai à Auffay.

Toutes les informations seront prochainement diffusées.

Commission Arbitres



Les arbitrages sur la saison estivale 2023 / 2024

L'affectation des arbitrages se tiendra à la fin de l'Assemblée Générale du 27 janvier à Yerville



Examens

Nicolas a présenté 2 candidats à l'examen du 5 novembre.

Matthieu LIMON d'Offranville et Patrick DURECU d'Yvetot.

Taux de réussite : 100 %

Un grand bravo à nos 2 nouveaux collègues.



Challenge des Arbitres

Ce challenge réservé au corps arbitral devrait revoir le jour en septembre prochain, sans doute le 21.

La Commission doit prendre contact avec quelques clubs afin de trouver celui qui pourrait recevoir cette rencontre amicale



Tenue (parka pluie/coupe vent)

La commande est passée. La livraison devrait intervenir en janvier/février.

Commission Jeunes et Formation



Formation gestion du stress

12 participants le samedi 18 novembre matin et 13 l'après midi.

Un questionnaire de satisfaction a été adressé à l'ensemble des participants.

Il est trop tôt pour faire le bilan détaillé de cette formation mais visiblement les avis étaient positifs.



Formation « mental »

Une formation devrait être proposé sur ce thème pour le début de la prochaine saison.



Formation « réglage matériel »

Cette formation est prévue le dimanche 24 mars sur 1 journée vraisemblablement à Jumièges.

Pour participer il sera demandé un chèque de 15.00 € remboursable si présent.

Outre le réglage de l'Arc en lui-même, le formateur apportera toutes les informations nécessaires afin que l'archer-e soit en mesure de régler lui même son matériel.

Le nombre des places sera limité. 6 classiques et 3 poulies.

Questions et Informations diverses

Le CD approuve à l'unanimité l'achat d'une imprimante pour la Commission Sportive

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 22h40.

Le Président du CD 76
Robert BLOT

Le Secrétaire Général
Pascal LE GUELLEC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Blot', with a horizontal line extending to the left.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Le Guellec', written in a cursive style.